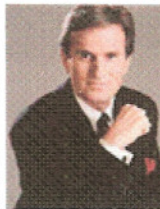


**Richard ARMENANTE**

<http://injustice.blog.free.fr>

Auditeur Diplômé et Membre expert INHESJ (l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, de la justice, Ministère de l'Intérieur) ; Ingénieur, Ancien Adjt Au Maire de Marseille (délégué à l'économie) Dirigeant de Stés, Mandataire de Justice nommé par la cour d'appel, Doyen du conseil des Sages du Journal TOP ALERTE, Fils et Petit fils de résistant décoré de la Croix de la légion d'Honneur (Tel Léon LACHAMP, D.ROUSSEL des Héros, des avenues à Marseille en témoignage)

Un complot en bande organisée



Je dis ce que je fais, je fais ce que je dis !

17 Rue cité des Platanes –13005 Marseille

Tel: 04.91421823- Portable : 06.88 73 45 04 –Email : richard.armenante@aliceadsl.fr

**MONSIEUR François HOLLANDE**  
**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

PALAIS de L'Elysée

Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

Marseille, le 3 décembre 2012

LRAR n° : 1A 077 066 4394 4

**Vos Références de la Présidence=** Affaire suivie par Pierre BESNARD Chef de cabinet, Ref PDR/SCP/UT/TR/A009487 et Guillaume LAMBERT Chef de Cabinet, Mr Christophe INGRAIN ; Mr Claude GUEANT Secrétaire Général : SCP/E & A/ B032071 ; SCP / CdO/A003421 ; 2007 08 01 DUD 109 H CPART armenante.doc ; 06 F 1025 A 1 bis ; Messenger 200700086662 ; Affaire Guy MARIANI un Multirécidiviste, 200700064935 .

**Monsieur Le Président de la République,**

J'ai l'honneur de solliciter à nouveau votre haute bienveillante attention.

Je fais suite à mes derniers courriers, je vous prie de trouver en pièces jointes =

- 1) Coordonnées de Mes Avocats Mtre Eric WITT et Maître Muriel PIQUET
- 2) Lettre adressée RAR au Ministre de la Justice Christiane TAUBIRA le 3 Décembre 2012
- 3) Lettre adressée RAR au Procureur Général de La cour d'appel d'Aix en Provence Jean Marie HUET le 26 novembre 2012
- 4) Lettre adressée RAR au Procureur Général de La cour d'appel d'Aix en Provence Jean Marie HUET le 22 novembre 2012
- 5) Lettre de M. Georges THURIN adressée RAR au Procureur Général de La cour d'appel d'Aix en Provence Jean Marie HUET le 22 novembre 2012
- 6) Analyse du jugement du Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence du 26 septembre 2012 vs Guy MARIANI, Président Olivier COLENO Audicencement n° 11/05006 n° P 98/19912

**Importantes informations complémentaires=**

**a) Saviez-vous ?** : Que Guy MARIANI et ses complices avec les connivences du Tribunal de Commerce d'Aix en Provence ont transféré les actifs et la trésorerie, environ + de huit millions d'€ de la holding SPMP Riviera vers les filiales spoliant ainsi l'Etat. En effet les services Fiscaux et l'ETAT Français avaient pris uniquement des garanties sur la Holding SPMP Riviera et n'avaient pas pris soin de prendre des garanties sur les filiales MPMP-RIVIERA-DAPI et donc l'état français, Les services fiscaux ont été spoliés. De plus Les services fiscaux avaient des garanties sur les marques en particulier la Marque Riviera et ils ne se sont pas opposé à la vente de la Marque Riviera et autres et ont accepté curieusement les mains levées des hypothèques. J'ai pourtant prévenu les services fiscaux de ces manœuvres frauduleuses en les appelants aux audiences, et en leurs téléphonant, mais les services fiscaux ont laissé faire, et ils n'ont eu de cesse que de me poursuivre au lieu de défendre la France. Bien entendu je me suis opposé seul à ces manœuvres frauduleuses, en m'opposant et récusant la liquidation de la Holding SPMP Riviera sans succès, en m'opposant à ce transfert de fond vers les filiales, et le transfert des marques vers les acheteurs, des plaintes ont été faites qui ont été classées en particulier vs Frédéric BOUET qui a été complice de Guy MARIANI sur cette opération qui a permis de payer les banques en particulier le CEPME (BDPME) et Crédit National. Cette information est importante pour votre compréhension et obtenir enfin votre soutien et aide indéfectibles, en particulier le l'annulation du jugement de 2002. Cette information est aussi utile pour expliquer les manœuvres de Guy MARIANI et du TRIBUNAL DE COMMERCE de Marseille et d'Aix en Pce et des Services Fiscaux laxistes complaisants. Mon Avocat Maître Eric WITT, que vos services peuvent joindre (**PJ n°1**) possède ces informations indiquées dans les procédures auprès des Tribunaux administratifs et CAA que Richard ARMENANTE avait engagées.



**b) Saviez-vous que?** : la justice affirme que le dépaysement de mon dossier du Tribunal de commerce de Marseille à Aix en Provence est justifié , car je connaissais Le Président du Tribunal de commerce de Marseille Jean AUBERT qui a dépaycé mon affaire. Je récusé cette affirmation, c'est un faux , un mensonge , je ne le connais ni d'Eve ni d'Adam , mais alors si c'est argument est valable de dépayser un procès si l'on est Marseillais , plus aucun procès ne peut être fait à Marseille. Mais j'ai déposé des plaintes sur ce sujet maintes fois et j'ai eu des classements ou des refus d'informer sur le prétexte qu'il y avait une plainte en cours vs Guy MARIANI . Mais que dire aussi sur la disparition de mon PV d'audition du 4 février 2008 qui justement permettait de faire la lumière sur cette information, et du témoignage de Alain SERIEYX qui atteste du complot dont le juge ne fait aucun commentaire??? . Je n'ai jamais eu de demande de la justice française et aucun contradictoire pour vérifier cette information, curieux non ?..Lire analyse jugement de la condamnation de Guy MARIANI du 26 septembre 2012(pj n°6).

La justice était l'art de servir des citoyens. La justice est devenue l'art de se servir des citoyens. Il n'y a pas le pouvoir, il y a l'abus de pouvoir maintenant, rien d'autre.

### **Mais qu'ai-je fait pour mériter une telle injustice ?**

Je n'ai fait que créer, travailler sans relâche pour La France, ma famille a combattu les Nazis au péril de sa vie des noms de rues et Avenue, en témoignent, je suis innocent.

Les Services fiscaux me demande de payer un million d'€ suite à ma condamnation de 2002 , inique , un déni de justice , une forfaiture, sur des faux et usages de faux fournis cautionnés et destruction originaux CA3 1993-1994 par Guy MARIANI et les services judiciaires complices....etc . ??? .Guy MARIANI un assassin responsable de suicides qui a accepté sa condamnation le 14 septembre 2012 de faux usage de faux, escroquerie, détournement de fond en particulier dans des paradis fiscaux. En 30 années un milliard d'€ détournés, pillés, de La France par Guy MARIANI .

**Je vous demande donc au préalable de notre RDV, d'exiger du Ministre du Budget d'annuler les poursuites à l'encontre de Richard ARMENANTE le plus rapidement possible et de faire les mains levées des hypothèques, la loi les droits de l'Homme le permettent compte tenu des preuves irréfragables que je possède et dont vous avez eu la révélation.**

**Il est légitime que j'exige donc** de votre pays les point A-B-C-D ci-dessous , les lois et les droits de l'Homme (article 10 et 11) me le permettent (PJ n°2) et obligent La France =

- A) l'annulation, rapidement du jugement d'appel de 2002 à mon encontre, et demande au Ministre du Budget d'annuler les poursuites à l'encontre de Richard ARMENANTE
- B) Les excuses de La France rapidement,
- C) Une audience rapidement,
- D) Une indemnisation financière rapidement.

**Quand La République a les mains sales la démocratie est en danger.**

**Vous remerciant à nouveau de la bienveillante attention que vous m'accorderez.**

Dans l'attente, d'une réponse que j'espère de tout cœur favorable, de vous rencontrer, de votre appel, Je vous prie de recevoir, **Monsieur Le Président De La République M. François HOLLANDE** , l'expression de mon profond respect et ma Plus haute considération.

Richard ARMENANTE

